



Procès-verbal de la première assemblée générale du 28 avril 2022

Association : Activités Sportives des 3 Vallées
Adresse : 24, rue Ampère – 14480 Ponts sur Seulles
Tél : 02.31.80.19.30
E.mail : joel@as3v.com

Les membres de l'association Activités Sportives des 3 Vallées se sont réunis en assemblée générale ordinaire le jeudi 28 avril 2022 à 18h30, château de Creully sur Seulles sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille des membres présents et représentés. (*feuille en annexe*).

L'assemblée est présidée par M. Joël MARIE, en qualité de Président de l'association.
Il est assisté par le secrétaire de séance, M. Lionel REY, en tant que secrétaire de l'association.

Moins d'un quart des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée ne peut pas valablement délibérer (*article 12 des statuts*).

Le Président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant (*les rapports ont été présentés en vidéo projection et sont disponibles au siège de l'association ou sur le site <https://as3v-14.jimdofree.com/>*).

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier des saisons 2020/2021 et 2021/2022
- Rapports d'activités
- Approbation du budget 2021/2022 et du compte financier de 2020/2021
- Vote des rapports
- Tarif de l'adhésion et des activités pour la saison 2022/2023
- Complément de poste au comité directeur
- Questions diverses

Aucun élément remarqué lors des questions diverses.

Le Président n'a pas pu mettre au vote les différents points de l'ordre du jour. Le rapport moral, les rapports d'activité, le rapport financier et le montant des adhésions ne sont pas adoptés. Une deuxième AG est a reprogrammé dans les jours qui viennent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

De l'assemblée il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et le secrétaire de séance.

Le Président.

Le secrétaire.

Assemblée Générale Ordinaire de l'AS3V

Jeudi 28 avril 2022

Effectifs au 1^{er} avril 2022:	309
Quorum :	77
Adhérents présents :	34
Nombres de pouvoirs :	8
Adhérents présents ou représentés :	42

Personnalités présentes :

néant

Personnalités excusées :

RICHARD Hervé

Vice-président de la Cdc Seulles Terre er Mer



Procès-verbal de la deuxième assemblée générale du 25 mai 2022

Association : Activités Sportives des 3 Vallées
Adresse : 24, rue Ampère – 14480 Ponts sur Seulles
Tél : 02.31.80.19.30
E.mail : joel@as3v.com

Suite à la première assemblée générale ordinaire du jeudi 28 avril 2022, le quorum de 1/4 des adhérents prévu dans les statuts de l'association n'a pas été atteint, une deuxième convocation a été envoyée à l'ensemble des adhérents.

Les membres de l'association Activités Sportives des 3 Vallées se sont réunis en assemblée générale ordinaire le jeudi 25 mai 2022 à 18h30, grande salle de l'Agora sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille des membres présents et représentés. (*feuille en annexe*).

L'assemblée est présidée par M. Joël MARIE, en qualité de Président de l'association.
Il est assisté par le secrétaire de séance, M. Lionel REY, en tant que secrétaire de l'association.

Le Président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant (*les rapports ont été présentés en vidéo projection et sont disponibles au siège de l'association ou sur le site <https://as3v-14.jimdofree.com/>*).

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier des saisons 2020/2021 et 2021/2022
- Rapports d'activités
- Approbation du budget 2021/2022 et du compte financier de 2020/2021
- Vote des rapports
- Tarif de l'adhésion et des activités pour la saison 2022/2023
- Complément de poste au comité directeur
- Questions diverses

Aucun élément remarqué lors des questions diverses.

Le Président a mis au vote les différents points de l'ordre du jour. Le rapport moral, les rapports d'activité, le rapport financier et le montant des adhésions sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

De l'assemblée il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et le secrétaire de séance.

Le Président.

Le secrétaire.

Assemblée Générale Ordinaire de l'AS3V

Mercredi 25 mai 2022

Effectifs au 1^{er} avril 2022:	309
Quorum :	0
Adhérents présents :	12
Nombres de pouvoirs :	21
Adhérents présents ou représentés :	43

Personnalités présentes :

néant

Personnalités excusées :

RICHARD Hervé

Vice-président de la Cdc Seulles Terre er Mer